Image not found or type unknown

Après la tentative de conciliation

Par **vero1**, le **30/09/2013** à **21:51**

je viens de passer devant le juge pour la tentative de conciliation après 2ans et demi de séparation. je me suis présentée sans avocat contrairement à mon mari (c'est lui qui demande le divorce). le référé est dans 8j. est ce que je vais recevoir un compte rendu de cette conciliation? quand vais je etre convoquée de nouveau? et est ce que jedois me présenter avec un avocat?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés